

JUILLET 2023

LE LIEN

LE JOURNAL INTERNE DU CH D'AUCH



Une partie de l'équipe de la Pharmacie

Le Lien
sera de retour
à la rentrée
de septembre !

FOCUS SERVICE
PHARMACIE
PAGE.4

FLASH RH
RETRAITE
PAGE.6

LES NEWS

USLD

Le 27 juin dernier, l'USLD a eu le plaisir de recevoir un chèque d'un montant de 3500 € par le Rotary Auch Armagnac.

En effet, le Rotary a souhaité répondre favorablement à la demande d'aide financière de l'USLD, en organisant un concert et un loto.

Ainsi ces 2 événements ont permis de récolter cette très belle somme qui permettra d'améliorer la prise en charge des patients en investissant dans un chariot snoezelen (équipement permettant la stimulation sensorielle et motrice), des outils de jardinage et du mobilier de jardin.



DÉPARTS

Dr CEJAS Romina,
Cardiologie

Dr ALBRECHT German,
Cardiologie

Dr EL AYADI Rachid,
Chirurgie orthopédique

HYGIÈNE



Dans le cadre de la journée mondiale de l'hygiène des mains, l'Equipe Opérationnelle en Hygiène a organisé une action auprès des professionnels de santé et une seconde à destination des usagers.

Des animations et une tombola ont notamment permis de pouvoir échanger largement sur ce sujet. Un grand merci aux menuisiers et au personnel de la cuisine pour leur contribution !

FORMATION

Le 15 juin dernier a eu lieu une soirée formation au CHA. L'objectif ? Echanger entre professionnels de l'établissement sur les nouvelles spécialités : vasculaire (Dr Antal) et stomatologie (Dr Ricaud) concernant le parcours patient, le principe de la chirurgie, les suites opératoires et les complications.

CHPOT

Le 22 juin dernier était la journée nationale dédiée au don d'organes et de tissus. Ainsi l'équipe de la CHPOT a organisé un concours de dessins à destination des enfants du personnel.

Merci aux 29 participants ! 4 grands gagnants ont été désignés par un jury d'enfants. Tous les dessins sont exposés durant 1 mois dans le hall.



QUALIOPI

L'organisme de formation du CHA a réalisé son audit de surveillance Qualiopi le 15/05. Aucune non-conformité n'a été constatée, permettant ainsi le maintien de la certification jusqu'à sa fin de validité en novembre 2024.

Le sérieux et le professionnalisme avec lesquels l'audit de surveillance a été préparé par l'équipe du CESU, les formateurs internes du CHA et l'équipe en charge de la gestion de l'organisme de formation ont encore une fois été récompensés.

QUALITÉ, GESTION DES RISQUES

Une définition = Un mot à trouver. Sauf que celui-ci est codé. Chaque lettre correspond toujours au même chiffre.
Si vous trouvez le "juste mot" d'emblée, ces lettres ainsi décodées vous seront précieuses pour les définitions les plus difficiles.

| Définitions | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|----|----|--|--|--|
| A | Quand on en fait, on est certifié | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | | | | | | | | | | | |
| B | On la mesure par un questionnaire, par exemple celui d'ESATIS | 8 | 3 | 6 | 5 | 8 | 9 | 3 | 10 | 6 | 5 | 11 | 12 | | | | | | |
| C | Il peut être hospitalier ou à la mer | 8 | 7 | 13 | 11 | 2 | 14 | | | | | | | | | | | | |
| D | C'est une synthèse du séjour quand il est hospitalier | 4 | 7 | 6 | 6 | 14 | 7 | 15 | 7 | 4 | 5 | 3 | 5 | 8 | 11 | 12 | | | |
| E | C'est une synthèse du séjour quand il se passe à la mer ou à la montagne (elle doit être timbrée) | 10 | 3 | 14 | 6 | 7 | 21 | 11 | 8 | 6 | 3 | 4 | 7 | | | | | | |
| F | On en fait tous les jours à l'hôpital | 8 | 11 | 5 | 12 | 8 | | | | | | | | | | | | | |
| G | Elle peut être aigüe ou chronique, elle doit être évaluée à l'aide une échelle | 15 | 11 | 2 | 4 | 7 | 2 | 14 | | | | | | | | | | | |
| H | Il est mesurable, c'est un outil d'évaluation (les IQSS en sont) | 5 | 12 | 15 | 5 | 10 | 3 | 6 | 7 | 2 | 14 | | | | | | | | |
| I | Dans la voiture, la ceinture l'assure | 8 | 7 | 10 | 2 | 14 | 5 | 6 | 7 | | | | | | | | | | |
| J | C'est l'une des étapes de la roue de DEMING | 7 | 16 | 3 | 4 | 2 | 3 | 6 | 5 | 11 | 12 | | | | | | | | |
| K | Aujourd'hui, ils ont une commission | 2 | 8 | 3 | 17 | 7 | 14 | 8 | | | | | | | | | | | |
| L | C'est l'arme fatale pour la prévention des infections | 18 | 19 | 17 | 5 | 7 | 12 | 7 | 15 | 7 | 8 | 20 | 3 | 5 | 12 | 8 | | | |
| M | C'est un des moyens efficaces de prévention des infections | 16 | 3 | 10 | 10 | 5 | 12 | 3 | 6 | 5 | 11 | 12 | | | | | | | |
| N | Elles sont standard ou complémentaires | 21 | 14 | 7 | 10 | 3 | 2 | 6 | 5 | 11 | 12 | 8 | | | | | | | |
| O | Elles sont parfois associées aux soins, on fait tout pour les éviter | 5 | 12 | 9 | 7 | 10 | 6 | 5 | 11 | 12 | 8 | | | | | | | | |

BONUS :

Trouvez l'intrus :

Dans l'ensemble des définitions que vous venez de trouver ci-dessus, une seule n'est pas liée à la démarche qualité à l'hôpital, laquelle ?

Indice : "N'oubliez pas d'en envoyer à vos proches, ça fait toujours plaisir !"

REBUS :

Prêt(e) à déchiffrer ce rébus ?
Trouvez les sons ou mots cachés derrière les images ou symboles ci-contre, pour former la "phrase mystère"



Solutions en page 8

FOCUS SERVICE PHARMACIE

Comment est organisé le service ?

La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) est située au **1er sous-sol** du CH d'Auch.

La PUI est divisée en **2 parties** :

- Une partie permettant de gérer les médicaments et les dispositifs médicaux : **la pharmacie**
- Une partie permettant de stériliser les dispositifs médicaux : **la stérilisation**

Quelles sont ses missions ?

1) Activités de base :

- **Gestion, approvisionnement, dispensation des médicaments et des dispositifs médicaux stériles :**
 - > **Achat** des médicaments et des dispositifs médicaux stériles pour les patients hospitalisés. Le service doit faire face à de plus en plus de ruptures de stocks des laboratoires pharmaceutiques.
 - > **Dispensation globale** des médicaments et des dispositifs médicaux stériles dans les services de soins. Un projet d'informatisation des commandes des services de soins à l'aide du logiciel Pharma est en cours.
 - > **Dispensation nominative** des médicaments pour l'EHPAD et l'USLD du CH d'Auch en piluliers (matin, midi, soir, coucher) et pour 7 jours. Depuis juin 2022, la dispensation nominative des médicaments pour le CH de Vic-Fezensac est réalisée en piluliers et pour 7 jours.
 - > Facturation et **traçabilité des Molécules Onéreuses et des Dispositifs Médicaux Implantables (DMI) Onéreux**. La traçabilité des Médicaments Dérivés du Sang (MDS) est conservée 40 ans.
 - > Dispensation nominative des **antibiotiques** pour tous les services de soins.

- Activités de Pharmacie clinique

- > **Validation pharmaceutique** de toutes les prescriptions de l'hôpital -> vérification des posologies, des interactions médicamenteuses avec consultation des bilans biologiques et de la synthèse si besoin.
- > **Conciliation médicamenteuse** pour les services de chirurgie -> vérification que l'exhaustivité du traitement du patient est pris en compte.
- > **Consultations pharmaceutiques** dans le cadre de la Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie (RAAC) -> favoriser le bon usage du médicament dans la prise en charge chirurgicale.

2) Activités soumises à autorisation ARS :

- **Rétrocession** de certains médicaments aux patients ambulatoires.
- Préparation nominative de toutes les **chimiothérapies injectables sous isolateur stérile** à la PUI (Pharmacie à Usage Intérieur) et protection des infirmiers contre la toxicité des anticancéreux.
- **Stérilisation** des Dispositifs Médicaux réutilisables.

De qui est composée l'équipe ?

- 4 Pharmaciens :

- > Dr Perrier Christophe, Chef de service : gestion des médicaments
- > Dr Bouny Emmanuelle : gestion de la stérilisation et des dispositifs médicaux implantables
- > Dr Tenne Clémence : gestion des dispositifs médicaux stériles et conciliation médicamenteuse
- > Dr Semely Damien : gestion des reconstitutions des anticancéreux sous isolateur (pharmacotechnie), référent du CH de Vic-Fezensac

- 1 Cadre de Santé : Madame Previtali Laure depuis le 26 juin

- 11 Préparateurs en Pharmacie

- 3 Adjointes administratives

- 2 Magasiniers

- 9 Agents de Stérilisation

- 1 Agent des Services Hospitaliers Qualifiés

Quels sont vos projets ?

Développer la pharmacie clinique



Développer les consultations pharmaceutiques en oncologie dans le but de favoriser le bon usage des anticancéreux oraux :

- Assurer les modalités de prise
- Adhésion thérapeutique du patient
- Donner aux patients les moyens d'identifier et de prévenir les effets indésirables.

Optimiser le circuit du médicament



Informatiser les dotations des services de soins (médicaments et dispositifs médicaux) à l'aide du logiciel PHARMA dans le but d'optimiser les stocks des services de soins.

Sérialisation du médicament



Mettre en place la sérialisation pour tous les médicaments. La sérialisation vise à vérifier l'authenticité d'un médicament entre sa mise en distribution et sa délivrance à un patient. Cela permet de **lutter contre les contrefaçons**.

>>> A l'attention du personnel non-médical

N° 2023-03

Réforme des retraites 2023

15/06/2023

1. Contexte

Dans le contexte de réforme des retraites, l'ouverture du droit à pension n'est plus certaine, de même que les éléments ayant servi au calcul de vos pensions.

Les nouvelles mesures portant sur le relèvement de l'âge légal et le nombre de trimestres nécessaires pour une pension à taux plein doivent prendre effet au 1er septembre 2023.

Par principe, toutes les **simulations** déjà réalisées sont erronées et à reconsidérer au regard de la nouvelle réglementation.

2. En pratique

Le service des ressources humaines est à ce jour toujours dans l'attente de la parution des textes applicatifs officiels.

Pour les agents nés avant le 01/09/1961, le service en charge des retraites peut uniquement, à ce jour :

- Mettre à jour des comptes individuels retraite (CIR)
- Liquider les pensions des agents

Pour les agents nés après le 01/09/1961, envisageant un départ en retraite à compter du 01/09/2023, les **demandes de liquidation** sont suspendues jusqu'à la stabilisation de la réglementation. Par conséquent, aucune simulation ne pourra être envisagée, jusqu'à la parution et l'application des textes.

3. Organisation proposée pour les mois à venir



Pour les **agents nés avant le 01/09/1961** souhaitant une MAJ de leur simulation et du CIR, vous êtes invités à formuler votre demande par écrit (courrier officiel) ou par mail à l'adresse ci-dessous



Mme Céline DUTOYA (ex DEBAIX)

- Téléphone : 61.48.59
- Mail : c.dutoya@ch-auch.fr

A noter : Un Atelier RH sera organisé sur le second semestre 2023, après la publication des textes, afin d'exposer les grands principes de la réforme, et répondre aux interrogations des agents concernés par un prochain départ en retraite.

Contact DRH : Mme Céline DUTOYA, 61.48.59, c.dutoya@ch-auch.fr

>>> A l'attention du personnel non-médical**N° 2023-04**

Réforme des retraites 2023

Complément d'information

22/06/2023

FLASH CNRACL - COMPLETE LE PRECEDENT FLASH RH RETRAITE

Suite au Flash RH n°2023-03, diffusé par la Direction des ressources humaines le 19/06/2023, la CNRACL a transmis de **nouvelles modalités de mises à jour** détaillées ci-dessous.

Mise à jour du simulateur de la future retraite des agents

Le service "Mon estimation retraite" propose aux agents une estimation du montant de leur future retraite selon leur âge de départ. Il intègre désormais les principales évolutions liées à la réforme des retraites qui sera appliquée le 1er septembre 2023.

Le simulateur en ligne "Mon estimation retraite" évolue pour prendre en compte la réforme des retraites. Il est accessible depuis l'espace personnel Ma retraite publique, qui a été mis à jour pour prendre en compte les principales mesures liées à la réforme.

Le service permet aux agents de simuler leur retraite et de vérifier les informations prises en compte selon leur situation actuelle. Les estimations sont calculées à partir des informations connues des régimes de retraite de l'assuré.

Mise à jour des données paramétriques de l'outil de liquidation des droits CNRACL

Les modifications paramétriques liées à la réforme pour les pensions liquidées à compter du 01/09/2023 sont intégrées à l'outil de liquidation à compter du 08/06/2023. Elles concernent :

- le recul de l'âge de départ à la retraite
- l'allongement de la durée d'assurance requise.

Ainsi, la mise à jour est effective pour les agents nés :

- **A compter du 01/09/1961** pour les **catégories sédentaires** (intégration décote/surcôte)
- **A compter du 01/09/1966** pour les **catégories actives**,
- **A compter du 01/09/1971** pour les **catégories insalubres**.

Pour le relèvement de l'âge légal, les agents relevant du droit d'option ne sont pas concernés par cette mise à jour.

Les règles de départ anticipé au titre des carrières longues seront actualisées le 19 juin. Début juillet, de nouvelles évolutions interviendront.

Contact DRH : Mme Céline DUTOYA, 61.48.59, c.dutoya@ch-auch.fr

VACANCES DE POSTES

- Médecins :

Médecine du travail, Médecine Urgence, Pneumologie, Gériatrie, Médecine Physique et de Réadaptation, Neurologie, Oncologie, Diabétologie, Infectiologie, Médecine Générale, Pédiatrie

- Infirmier(e)s :

Gastro-Entérologie Néphrologie, Chirurgie Viscérale et Digestive, Bloc Opératoire, Dialyse, Pool de remplacement

- Aide-soignant(e)s :

USLD, EHPAD, SSR Locomoteur

- Coordonnateur(rice) en Gestion de Lits

- Adjoint(e) Administratif(ve) au Service Financier



s.drh@ch-auch.fr

05 62 61 31 06



Solutions des jeux de la page 3 :

Mots codés : A : Qualité - B : Satisfaction - C : Séjour - D : Lettre de liaison - E : Carte postale - F : Soins - G : Douleur - H : Indicateur - I : Sécurité - J : Evaluation - K : Usagers - L : Hygiène des mains - M : Vaccination - N : Précautions - O : Infections

Bonus : Trouvez l'intrus : Carte postale

Rebus : Hourra ! On est certifié pour 4 ans